



Le Pôle étudiant

Des concerts, des spectacles, des projections et des expositions, il se passe toujours quelque chose au Pôle étudiant autour d'un verre et d'une pizza. Découvrez ce lieu incontournable de la vie étudiante nantaise sur le campus du Tertre.

www.facebook.com/Poleetudiant

Le TU Nantes

Un théâtre au cœur du campus du Tertre pour découvrir la jeune scène nantaise qui propose des abonnements à tout petit prix pour les étudiants. Ne passez pas à côté de son café cosy.

www.tunantes.fr



Vie étudiante à l'UFR STAPS Rentrée 2023



Documentation et espaces de travail :

Le réseau des bibliothèques universitaires présente des collections dans toutes les thématiques de recherche et de formation de l'établissement. Ce sont des lieux de travail confortables ouverts à tous les étudiants.

- **BU INSPE Nantes**, 4 Chemin de Launay Violette -Campus Tertre- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 18h30 mercredi de 12h15 à 18h30 vendredi de 8h30 à 17h30 (fonds documentaire STAPS à partir de la rentrée 2024)
- **BU lettres** (fonds documentaires sciences humaines), chemin de la Censive du Tertre – campus Tertre - 8h30-19h00 du lundi au vendredi et de 8h30 à 13h00 le samedi
- **BU Sciences et techniques** (fonds documentaires sciences du sports), 2 rue de la Houssinière – Campus Lombarderie Michelet - - 8h30-19h00 du lundi au vendredi et de 8h30 à 13h00 le samedi
- **BU santé – Noctam'BU** (fonds documentaire santé), 9 rue Bias – campus santé centre-ville - - 8h30-23h30 du lundi au samedi et de 9h00 à 23h30 le dimanche

Les services en ligne des BU permettent d'emprunter des ouvrages et de passer les retirer dans la bibliothèque la plus proche.

Vous retrouvez à l'UFR STAPS et sur le site Recteur-Schmitt, **plusieurs salles d'étude** pour travailler.

Restauration

Les étudiants de l'UFR STAPS ont accès à l'ensemble des espaces de restauration CROUS à tarif étudiant, pour un petit café comme pour un repas complet.

- **Cafétéria STAPS** au sein des locaux de l'UFR STAPS 8h30-15h00
- **Kiosque Recteur-Schmitt** au sein des locaux Recteur-Schmitt 8h30-15h15
- **Restaurant Universitaire Tertre** – arrêt de tram Facultés 11h00-13h30
- **S'Pace** – arrêt de tram Faculté 8h45-16h00

Le paiement se fait via un portefeuille en ligne sur **l'application Izly**. Vous recevez un e-mail lors de votre inscription sur votre boîte mail étudiante qui vous permet d'activer votre compte et de charger votre portefeuille. Vous payez à la caisse grâce à votre carte d'étudiant ou avec l'application mobile.

Transports

- **Tan**, le réseau de transports en commun de Nantes Métropole, bus, trams, luciole (transport soirées), busway et navette aéroport. L'abonnement à la formule la plus adaptée se fait en ligne : **tan.fr**
 - **Bicloo**, les vélos en libre-service ou en location longue durée de Nantes Métropole : **bicloo.nantesmetropole.fr**
 - **Vélocampus**, prêt de vélos longue durée aux étudiants : **velocampus.net**
- Pour les résidents de Nantes Métropole, **la tarification solidaire**, attribuée en fonction de votre quotient familial, permet à tous les membres du foyer de bénéficier de réduction (voir de la gratuité) sur tous les abonnements de transports en commun. Faites une simulation sur les e-services de Nantes Métropole.

Logement

Le parc locatif privé : Par une agence ou de particulier à particulier, de nombreux sites Internet vous proposent des annonces tout au long de l'année.

Vigilance : La vente de liste d'appartement est une arnaque. Vous n'avez rien à payer avant d'avoir signé un bail. Les visites d'appartements sont gratuites. La composition d'un dossier de location est fixée par le Décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015 fixant la liste des pièces justificatives pouvant être demandées au candidat à la location et à sa caution (infos sur service-public.fr)

- **lokaviz.fr - Le site d'annonces de locations de particulier à particulier vérifiées du CROUS**
- **Des résidences étudiantes privées** proposent des logements adaptés et des services spécifiques aux étudiants. Diverses structures existent à proximité du campus.
- **La collocation** – des structures comme le CRIJ, proposent des outils et des temps de rencontre pour intégrer une collocation : **infos-jeunes.fr**

- **Le parc d'habitat social du CROUS** – Vous retrouvez à proximité de l'UFR STAPS de nombreuses résidences universitaires, chambres, appartements et collocations. Votre demande est à faire lors de la saisie de votre Dossier Social Etudiant sur : **crous-nantes.fr**

L'orientation et l'insertion professionnelle

Vous retrouvez l'équipe du Service Universitaire d'Orientation et d'Information (SUIO) au sein de la Maison des Services Universitaires, boulevard Michelet. De nombreuses ressources sont en ligne sur **univ-nantes.fr/suio** La Cellule locale d'insertion professionnelle de l'UFR STAPS (CLIP) vous accompagne et vous propose des ressources et des événements spécifiques aux débouchés de vos formations. Vous retrouvez les offres d'emplois et de stages de nos partenaires sur l'espace « Insertion professionnelle » de **staps.univ-nantes.fr**.

La vie associative :

Les associations étudiantes proposent tout au long de l'année des événements et des services qui dynamisent la vie du campus. L'UFR STAPS soutient et accompagne les initiatives associatives portées par ses étudiants.

- AE STAPS – l'association générale des étudiants en STAPS
- ANEOPS – l'association des étudiants du master EOPS
- Amicale de la Licence Professionnelle Activités Aquatiques de Nantes
- ANEMAS – association des étudiants de la filière MS
- AEAN – association des étudiants de la filière APAS

De nombreuses autres associations animent la vie des campus à l'Université de Nantes, culture, solidarité, sport... Un fonds de subvention spécifique permet aux étudiants de financer les projets qui animent la vie étudiante. **univ-nantes.fr/associations**

Aide sociale

Pour savoir si vous pouvez bénéficier des bourses sur critères sociaux, faites une simulation sur **crous-nantes.fr**. Le dossier social étudiant est à saisir dès le 15 janvier.

Si vous rencontrez des difficultés sociales et financières, le service social étudiant est à votre écoute pour vous accompagner et déclencher éventuellement des aides spécifiques.

Rdv au 02 40 37 10 50 ou Social.sumpps@univ-nantes.fr

La santé et la sécurité sociale

Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, et que vous êtes français-e, vous serez automatiquement affilié-e au régime obligatoire d'assurance maladie de vos parents pour le remboursement de vos frais de santé. Vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation.

Le Centre de santé des étudiants vous accueille sur rdv pour des consultations de médecine générale et de spécialité (dentistes, psychologues, gynécologues...) tout au long de l'année sans avance de frais, à la Maison des services universitaires : **univ-nantes.fr/sante-social**

Les activités sportives

Profitez des nombreuses activités proposées par le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives** (SUAPS). Pour 50€ par an (25€ pour les boursiers) inscrivez-vous à 1,2 ou 3activités. Cette inscription vous permet aussi de souscrire une licence pour participer aux compétitions de sports universitaires : **univ-nantes.fr/sport**

Les activités culturelles

Des ateliers de pratiques culturelles gratuits sont proposés aux étudiants par la Direction de la Culture : écriture, chant, dessin... Les propositions sont nombreuses mais les places sont limitées. Les inscriptions se font lors du forum des ateliers culturels au Pôle étudiant à la rentrée : **univ-nantes.fr/culture**